

**LA SOCIÉTÉ DE TIR  
DE SAINT-OYENS**

a le pénible devoir d'annoncer  
le décès de

**Madame  
Yvette DUCRET**

maman de Monsieur Bernard  
**Ducret**, membre de la société.  
Elle exprime à toute la famille  
ses sentiments de profonde  
sympathie.

Pour les obsèques, prière de  
se référer à l'avis de la famille.